



Siège Social : 2 rue Piroux - 54140 JARVILLE

Slogan de notre association : "Pour mieux vivre la surdité, inventons la vie qui va avec "

BULLETIN D'ADHESION 2018

(du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile)

Monsieur : NOMPrénom..... Date de naissance.....

Mme/Mlle : NOM.....Prénom..... Date de Naissance.....

Nom de jeune fille :

Adresse actuelle :

Code Postal : Ville :

N° Fax : N° portable (pour SMS) :

E-mail :

Nombre d'enfants nés après 2006 :

Nom et Prénom :

Date de naissance :

1 : 1 :

2 : 2 :

3 : 3 :

COTISATION ANNUELLE année 2018

(Cochez la case correspondante à votre choix)

Jeunes (de 16 à 21 ans) : **12€**

Nouvelle adhésion

Célibataire –Veuf (ve)-Divorcé(e) : **23€**

Renouvellement adhésion

Couple : **42€**

Membre bienfaiteur : don libre (minimum **40€**)

(particulier ou entreprises)

Votre moyen de paiement de votre cotisation :

Chèque

Espèces

(Remise espèces **DIRECTEMENT** à Patrick MARQUELET)

Votre cotisation donne droit à la carte du Cercle des Sourds. Pour cela, il faudra régler la cotisation **avant le 31 janvier 2018** par chèque à l'ordre du Cercle des Sourds de Nancy- Lorraine.

Merci de l'envoyer à :

Mr Patrick MARQUELET

"Cotisation 2018"

9 rue des Lilas

54630 RICHARDMENIL

Le Comité du CSNL vous remercie.

Fait, le.....

(signature)